

# La Gazette des Comores

Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

18<sup>ème</sup> année - N° 3052 - Lundi 27 Novembre 2017 - Prix : 200 Fc

RASSEMBLEMENT « POLITIQUE » POUR LES ASSISES À MITSAMILOULI

## Azali : "Je suis prêt à répondre du coup d'Etat de 1999"



Le président Azali s'adressant au rassemblement de Mitsamiouli

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE CONTRE LES VIO-  
LENCES FAITES AUX FEMMES

**" Il faut en finir avec les discours,  
passons aux actes "**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de la Gazette  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)

Prières aux heures officielles  
Du 23 au 30 Novembre 2017

Lever du soleil:

05h 32mn

Coucher du soleil:

18h 17mn

Fajr : 04h 19mn

Dhouhr : 11h 58mn

Ansr : 15h 32mn

Maghrib: 18h 20mn

Incha: 19h 34mn



## DÉVELOPPEMENT

## Une banque pour accompagner l'émergence

*Les Comores viennent tout juste de recouvrer leur siège au sein de la banque (TDB groupe), 14 ans après avoir été mises au banc faute de respect aux engagements que le pays avait pris. Un retour gagnant à un moment où la banque se montre réceptive aux demandes de l'État pour l'accompagner dans ses projets d'infrastructures.*

Et si c'était une banque dont l'État comorien est actionnaire qui viendrait porter secours à l'émergence ? L'hypothèse est plausible au vu de la rapidité avec laquelle le gouvernement a acté sa réintégration au sein de cette banque en plein boom économique et qui serait, ironie du sort, ignorée depuis des lustres par l'État comorien pourtant actionnaire et membre fondateur dès ses premiers pas en 1981. Il s'agit de la TDB Groupe (Trade and Development Bank) ou la banque de commerce et de développement de l'Afrique orientale et australe, dont les relations avec l'É-

tat comorien seront marquées par des rendez-vous ratés.

Nous sommes en 1981 lorsqu'une poignée de pays africains, parmi eux les Comores, se retrouvent et vont de lancer l'idée de création d'une banque régionale. Souscrivant à 54 actions, soit 1.224.018 dollars, les Comores rateront le premier rendez-vous en 1995 où la banque va lancer ses activités. Il a fallu attendre l'année 2000 pour que les autorités comoriennes finissent par reprendre langue avec l'institution en honorant sa part des actions, mais depuis silence radio à Moroni.

« Pendant 14 ans on ne savait pas notre situation au sein de la banque. En 2014 nous avons tenté de relancer les négociations. Nous avons même présenté deux notes en conseil des ministres. Le gouvernement d'alors prendra des engagements qu'il ne tiendra jamais », avance Said Mhamadi administrateur pays de cette banque. Et lui de continuer : « ce n'est qu'en juin 2016 que l'actuel ministre des finances Said Ali Said Chayhane se saisit du

dossier après en avoir pris connaissance. Et il multipliera les contacts pour parvenir à recouvrer notre statut d'actionnaire par la résolution BG 32-05 ».

Pour en arriver là, il fallait un véritable parcours du combattant, car cela a nécessité des négociations marathons pour surseoir la procédure de suspension et gel des avoirs. Des mesures coercitives pour les Comores considérées comme étant un mauvais élève. Les tractations menées vont aboutir d'après M. Ali Said à un assouplissement des mesures. Ainsi après l'application de la règle « In Duplum », la banque réclamera la somme exigible de 1.134.830 de dollars y compris les arriérés, pour lui permettre de recouvrer son statut d'actionnaire de la banque en question. Une somme qui devait être payée en six échéances.

Mais coup de maître, le ministère des finances réglera l'ardoise en seulement deux échéances. Ce qui va accélérer les choses, le pays retrouvera le 17 août dernier son siège au sein du conseil des gouver-

neurs 14 ans après. « Aujourd'hui la situation est stabilisée. On a retrouvé notre statut de membre à part entière de la banque parce que le pays a apuré la totalité de ses arriérés en capital comme en pénalité depuis le 24 août 2017. Ce qui a permis par conséquent à notre ministre des finances en tant que gouverneur, de prendre part au conseil annuel mais aussi d'obtenir le fauteuil d'administrateur pays pour la 4ème circonscription », se réjouit cet ancien directeur du budget du régime Ikililou.

Et comme le bonheur ne vient jamais seul les Comores passent d'un total de 81 à 162 parts d'action aujourd'hui. Ainsi les portes d'une ligne de crédit globale sont rouvertes pour l'émergence en 2030.

Rouverte oui, parce qu'en 2014 le pays était proche d'obtenir une ligne de crédit de 90 millions de dollars soit 32 milliards fc pour financer, la Ma-Mwe, la Sch et la Snpsf, mais le gouvernement n'a pas de l'autre côté honoré ses arriérés et le dossier serait tombé à l'eau.

D'après notre interlocuteur, le ministère des finances a réengagé des négociations de founding request pour des financements de projets de développement et d'infrastructures économiques. « Le montage financier est bien avancé et nous croyons pouvoir obtenir une ligne de crédit conséquent d'ici la fin de l'année », a-t-il rassuré évitant de donner des chiffres précis.

Il faut préciser que l'apurement de la totalité des arriérés permet aux Comores de placer ses espoirs dans cette banque qui affiche selon les données disponibles, des excédents depuis 2014, sous le parapluie de la banque populaire de Chine, actionnaire majoritaire à 8,60% loin devant l'Égypte ou le Zimbabwe avec 7,15% et 7,42% ou les Comores avec 0,15%.

A noter que jusqu'à ce stade, en dehors d'un cercle restreint de son équipe, le président cultivait la confidentialité sur ce dossier.

Maoulida Mbaé

## COOPÉRATION RÉGIONALE

## Un atelier pour mieux cerner le programme INTERREG V de l'Océan Indien

*Le gouvernement comorien, à travers son secrétariat général et le Conseil général de la Réunion, a organisé un atelier d'information sur le programme INTERREG V de l'Océan Indien. Un programme qui vise à répondre aux enjeux de co-développement des pays de la zone.*

Le gouvernement comorien et le Conseil régional de la Réunion ont signé, le 30 novembre 2016, une convention portant sur l'opérationnalisation du programme INTERREG. L'objectif principal est de donner une nouvelle impulsion à la coopération socio-économique entre la Région Réunion et les Comores.

Samedi, le secrétariat général du gouvernement et le Conseil général de la Réunion ont organisé un atelier



Participant à l'atelier sur le programme INTERREG V de l'Océan Indien

d'information sur ledit programme, l'objectif étant d'aider les participants à mieux cerner ses structures de gestion, de suivi et ses modalités d'identification et de sélection de projets.

« J'ai tenu à l'organisation de cet atelier en vue d'établir un cadre d'é-

changes et d'informations facilitant une appropriation effective des principes directeurs et des modalités de gestion de ce programme en faveur de toutes les parties prenantes », a dit Idarousse Hamadi, le secrétaire général du gouvernement. Le programme INTERREG porte sur 5

priorités stratégiques qui, selon le secrétaire général du gouvernement, sont en droite ligne avec les axes prioritaires de la Stratégie de Croissance Accélérée de Développement Durable (SCA2D) incluant ainsi les besoins des opérateurs publics, privés et de la société civile.

Pour une meilleure coordination, un comité de suivi de la convention cadre a été créé mais aussi suivi de l'ouverture d'une antenne de coopération régionale de la Réunion à Moroni.

« Les structures de gestion et de suivi ne doivent ménager aucun effort pour harmoniser et mieux coordonner leurs interventions en vue de la réussite du programme », appelle le secrétaire général du gouvernement. Idarousse Hamadi invite le commissariat général au plan à

jouer pleinement son rôle de coordinateur de l'ensemble des programmes et projets exécutés dans le pays.

« La mise en œuvre de ce programme pourrait impliquer activement la diaspora comorienne de l'île de La Réunion dans le processus de développement de notre pays et y facilitera davantage son insertion socioprofessionnelle ». Pour rappel, le programme INTERREG V de l'Océan Indien vise à renforcer l'insertion régionale de la Réunion dans l'Océan Indien et à répondre aux enjeux de co-développement dans la zone. Pour la période 2014-2020, le programme dispose d'un budget de 63,2 millions d'euros pour l'ensemble de la région.

Mohamed Youssouf

*Les Comores ont commémoré le 28ème anniversaire de la mort de l'ancien président Ahmed Abdallah Abderemane. Tombé sous les balles des mercenaires dans la nuit du 25 au 26 novembre 1989, ce père de l'indépendance emportera avec lui secrets qui ont conduit ses protecteurs à l'abattre.*

Il y a 28 ans qu'Ahmed Abdallah Abderemane venait d'être froidement abattu ainsi que son garde du corps dans sa résidence, dans la nuit du 25 au 26 novembre 1989. La cérémonie commémorative s'est déroulée samedi dernier à Domoni (Anjouan), sa ville natale dans son mausolée en

## ASSASSINAT DU PRÉSIDENT ABDALLAH

## 28 ans après que retient-on ?

présence du président de la République en déplacement dans l'île.

Il faut noter que faute d'un procès juste et équitable par le fait que l'État ne s'est jamais investi comme d'ailleurs d'autres assassinats d'hommes d'État comoriens, les circonstances de cette mort tragique restent pour toujours non élucidées. Qu'est ce qui a conduit Bob Denard et ses sbires qui ont assuré 12 ans durant sa sécurité, à l'abattre atrocement ? C'est la question que l'opinion se pose sans trouver jus-

qu'alors de réponse.

28 ans après, l'image de celui qui a proclamé l'indépendance de son pays suscite l'admiration d'une jeunesse qui, à travers des conférences débats, a commémoré à sa manière son décès. On reconnaît chez l'homme son combat pour l'unité du pays auquel il va s'attacher jusqu'à son dernier souffle.

Le discours de réconciliation qu'il prononcera à Barakani et dont il condamne avec un langage imagé l'oc-

cupation par la France de l'île de Mayotte. « Ngazidja, Moili Ndouzouani et Maore, c'est ce qui constitue les Comores, c'est comme le bras qui s'accompagne avec le pied et si l'un est imputé, c'est l'invalidé et nous ne voulons pas un pays handicapé », sic Ahmed Abdallah.

Pour ses proches, l'image qui reste est celui d'un homme d'État qui aurait mis son énergie pour une l'éducation et les infrastructures de base. Notamment la création de l'école d'enseignement

supérieur de Mvouni pour former des comoriens en deux ans, et pouvoir remplacer les professeurs belges et autres algériens. Dans ce cadre, il avait négocié la construction des collèges islamiques pour favoriser l'apprentissage de la langue arabe. Il avait créé les premières sociétés d'Etat qui ont été aussi sources d'embauche pour beaucoup des comoriens.

Maoulida Mbaé

## RASSEMBLEMENT « POLITIQUE » POUR LES ASSISES À MITSAMILOU

**Azali : "Je suis prêt à répondre du coup d'Etat de 1999"**

Le chef de l'Etat qui se trouvait ce week-end à Mitsamiouli, dans un grand rassemblement public où il annonce qu'il est prêt, lors des assises nationales à répondre à toutes questions relatives au coup d'Etat de 1999. Tous les orateurs ont souhaité le retour des autres membres du CPAN (Comité de pilotage des assises) qui ont choisi la chaise vide.

Quatre régions du nord de Ngazidja (Hamahamet, Mboikou et Mitsamiouli/Mboudé) se sont rassemblées hier dimanche à Mitsamiouli dans le cadre de la campagne de sensibilisation sur les

Assises nationales. « Le train des assises est déjà en marche, il temps pour ceux qui ont boudé de revenir nous rejoindre », lance Mme Sittou Raghadat Mohamed, membre du Cpan. Un message repris par tous les intervenants dont Mzé Mouazi

qui parlait au nom de la région Hamahamet Mboikou, Mitsamiouli Mboudé et le gouverneur de l'île de Mohéli Mohamed Said Fazul.

Ce rassemblement a eu lieu à Mitsamiouli, ville du premier président des Comores Said Mohamed Cheikh. Lors de cette réunion dite « du Gand nord », le chef de l'état a tenu à rappeler que les membres de Cpan, vont rentrer dans l'histoire de ceux qui ont bâti les Comores. Ainsi, « nous appelons ceux qui ont

choisi la chaise vide de revenir pour rentrer dans l'histoire de leur pays », martèle Azali Assoumani qui sollicite des prières pour que les représentants de l'opposition rejoignent « le train ».

Visiblement conscient que le débat est houleux au sujet des assises nationales, le président de la république annonce que lui-même, personnellement, y prendra part, puisqu'il sera dans une commission quelconque, en estimant avoir beaucoup à dire et à contribuer. « Oui,

j'ai dit et je le redis ici qu'il faut parler de nos deux chefs d'Etat assassinés et de l'autre déporté à La Réunion », insiste Azali Assoumani, avant d'ajouter : « quelqu'un m'a interpellé pour me dire que j'en fais partie. Je lui réponds oui, j'en fais partie. J'y serai effectivement pour répondre du coup d'Etat de 1999 », annonce-t-il sous les applaudissements de la foule.

Ibnou M. Abdou

## JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

**" Il faut en finir avec les discours, passons aux actes "**

A l'instar du reste du monde, les Comores ont célébré samedi dernier, la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes sous le thème « agissons ensemble contre l'injustice ». Une occasion pour l'Ong Hifadhui ainsi que plusieurs associations d'interpeller le gouvernement pour en finir avec les discours. Ainsi, 16 jours d'activités de sensibilisation sont au programme.

Du 25 novembre au 10 décembre prochain, plusieurs activités sont au programme pour une meilleure sensibilisation de la population dans le cadre de la lutte contre les violences faites aux femmes. L'annonce

est faite samedi dernier, par Rahamatou Goulam, secrétaire générale de l'Ong Hifadhui, au cours d'un point de presse tenu au siège de l'Unfpa. Cette annonce est faite dans le cadre de la célébration de la journée mondiale de lutte contre les violences faites aux femmes, le 25 novembre de chaque année.

Selon Mme la secrétaire générale de l'Ong Hifadhui, qui a invité à ce point de presse toutes les associations similaires, parmi les activités prévues, il y aura un travail de terrain notamment un dialogue avec les responsables des écoles primaires pour que, « nous puissions rentrer dans les écoles lors des récréations », avant d'ajouter des interventions

directes avec la population dans les taxis brousses. L'objectif est « de sensibiliser les concernées, c'est à dire toutes les composantes de la société à la lutte contre ce fléau mais aussi de rappeler à tout un chacun que tous les hommes naissent égaux en droit et en dignité », clarifie Rahamatou.

Mme Aniami Mchangama de l'Ong Mwana Tsiwamdzima, s'indigne que les femmes subissent de nos jours des violences physiques. Mais le plus choquant à ses yeux, c'est « la publication des images pornographiques dans les réseaux sociaux. Toutes ces photos et vidéos nuisent à l'image de la femme », dit-elle.

En tout cas l'Ong Hifadhui ainsi

que toutes les autres associations engagées dans ce combat, reconnaissent quelques progrès significatifs au niveau de la législation comorienne. Dans un communiqué de presse, la loi Mourad contre les auteurs de viol des mineurs et la promulgation de la loi Fatahou relative aux violences faites aux femmes, par le président Ikililou ont été cités. Mais, malgré ces efforts, il a été révélé que la situation reste effrayante et le taux de prévalence reste trop élevé. « Une femme sur trois dans le monde est touchée par cette violence et plus d'une centaine de femmes aux Comores », regrette l'Ong Hifadhui, née au lendemain de l'acte de Mafoura qui a violé une

fillette avant d'être tuée. Rahamadou demande des actes plus que des discours.

Ainsi, « nous appelons le gouvernement à donner la priorité à la mise en application effective des textes et lois en vigueur en matière de violence, et à veiller notamment à ce que les enfants soient considérés comme des victimes de la violence domestique », a-t-elle interpellé avant de déplorer un changement de mentalité et de comportement des familles, favorisant parfois les mariages précoces que « nous appelons un cadeau empoisonné ». Pour elle, l'éradication de ce fléau nécessite l'implication de tout le monde. Elle sollicite même que ce sujet figure parmi les thématiques des assises nationales.

Ibnou M. Abdou

## ASSISES NATIONALES

**Le mouvement "SI DEKINA" s'invite au débat INTERREG V de l'Oï**

Le mouvement "SI DEKINA" fait son entrée dans le débat des assises nationales. Essentiellement composé de jeunes, le mouvement espère apporter sa contribution pour la réussite de ce grand rendez-vous de la nation comorienne.

Alors que le débat autour des assises nationales continue de faire rage, un mouvement composé majoritairement de jeunes, espère bien être de la partie dans ce grand rendez-vous qui aspire à faire le bilan des 40 années d'indépendance des Comores.

« SI DEKINA », littéralement « nous aussi », espère apporter sa pierre à l'édifice et ainsi, contribuer au développement du pays. « Le mouvement SI DEKINA soutient le président de la République dans sa démarche. On espère apporter notre contribution », déclare Abdourassoul Abdourahmane, le coordinateur général du mouvement. « C'est un rendez-vous important pour nous les jeunes », ajoute-t-il.



Les dirigeants du mouvement SIDEKINA devant la presse

Convaincu de la nécessité de faire participer le mouvement au débat, SI DEKINA rappelle que plus de 65% de la population est composée de jeunes dont « 50% sont des intellectuels ». « Nous, jeunes, sommes les premiers concernés par ce débat. Il est nécessaire que la jeunesse soit représentée et qu'elle participe activement à ces assises », insiste Abdourassoul Abdourahmane.

Une demande d'autant plus pressante quand on sait qu'il y a un peu plus de deux semaines, le chef de l'Etat a mis en place le Comité de Pilotage des Assises Nationales (CPAN) qui ne compte aucun représentant de la jeunesse comorienne. « Dans son discours, le président a laissé entendre que ce décret pouvait être modifié. On appelle donc Azali Assoumani à le modifier et intégrer les jeunes dans le CPAN », a dit,

optimiste, le coordinateur général de "SI DEKINA".

Pour les jeunes qui composent le mouvement, les assises nationales sont l'occasion idéale pour faire entendre la voix de la jeunesse comorienne qui est très largement négligée par les autorités dans les questions relatives au développement du pays.

Mohamed Youssouf

**La Gazette des Comores**  
**Directeur général**  
 Saïd Omar Allaoui  
**Directeur de la publication et**  
**Rédacteur en chef**  
 Elhad Saïd Omar  
**Rédaction**  
 A. Mmagaza  
 Maoulida Mbaé  
 Al-hamdi Abdillah  
 Mohamed Youssouf  
 M.I.M Abdou  
 Toufé Maecha  
**Chronique Sportive**  
 B.M. Gondet  
**Mise en page**  
 Abdouchakour Aladi Nourou  
**Secrétaire de rédaction**  
 Sanaa Chouzour  
**Responsable commercial**  
 Mariama Mhoma  
**Documentation archiviste**  
 Rahamatouallah Youssouf  
**Photographe / Site Web**  
 Mohamed Saïd Hassane  
**Impression**  
 Graphica Imprimerie  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)  
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

## CHAMPIONNAT, PHASE NATIONALE À NDZOUANI

## Première expérience décevante pour Ngazidja

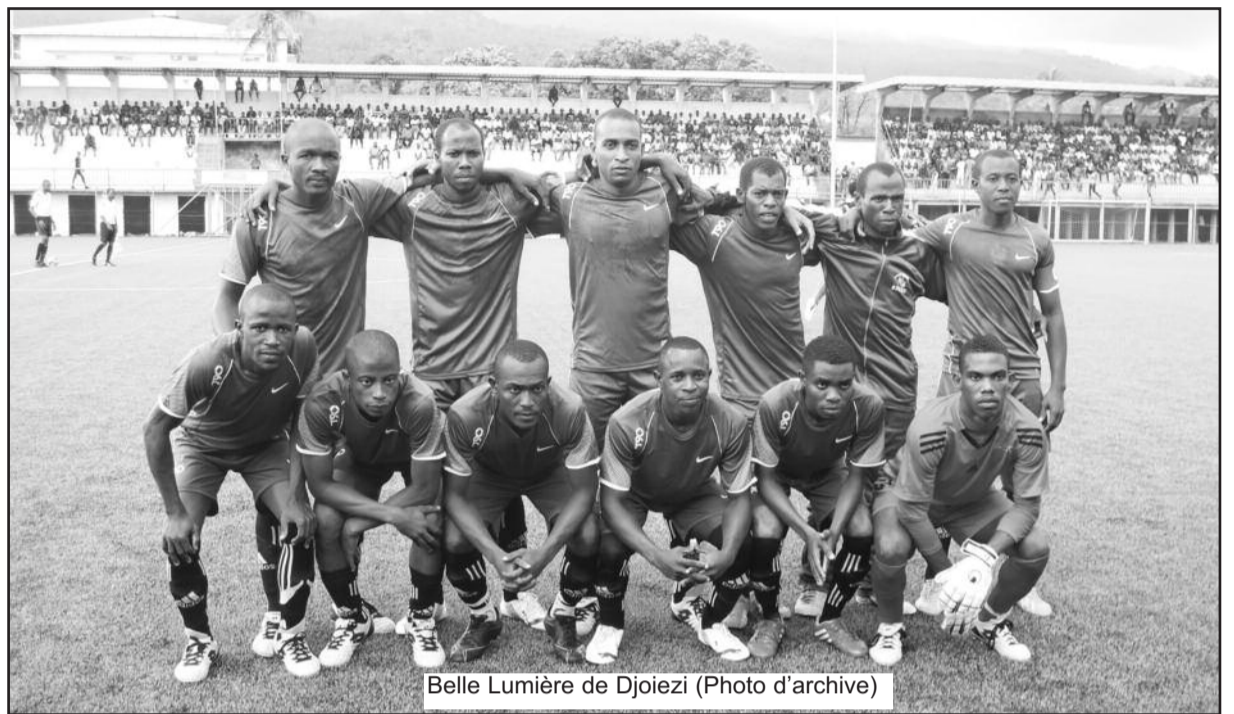
Le 1er match de l'Ambassadeur de la Ligue de Ngazidja, Ngaya Football Club de Mde, se caractérise par un faux-pas fatal. Désigné presque à la veille de l'ouverture de la phase nationale du championnat, saison 2017, qui anime le stade de Hombo de Mutsamudu (Ndzouani) jusqu'au 2 décembre prochain, Ngaya a succombé sous les assauts redoutables des Mohéliens de Belle Lumière de Djoiezi (3-1), le week-end.

La désignation de Ngaya pour représenter l'île au championnat national à Ndzouani a fait grincer des dents. Suspectés d'acte de corruption, au même titre que Bonbon Djema, Elan, Jacm et Volcan, Apache et Ngaya sont innocents. Le timide enjeu qui gravitait autour de leur face-à-face, quasi insignifiant serait probablement à l'origine des circonstances atténuantes. Le procès-verbal de la Commission d'Éthique est explicite : « compte tenu de leur classement et du faible enjeu que suscitait l'issue de la rencontre entre Apaches et Ngaya, aucune malversation n'a été retenue contre ces deux clubs ».

Les quatre autres sont disqualifiées à la cette phase nationale. Ceci n'explique-t-il pas cela ? En revanche, la présomption d'une complicité des arbitres, des commissaires au match, est bien fondée. Ils écotent de six mois de suspension. Mais, pour les amoureux du ballon rond, la sanction paraît être restreinte, car les principaux acteurs de cet imbroglio, certains membres de la Ligue de Ngazidja, sont épargnés.

Tôt pour parler du titre

Pour revenir à Hombo, la 1ère période était plus ou moins équilibrée (1-1). C'est au retour des vestiaires que la situation s'est inversée en faveur de Belle Lumière (3-1). Mtukufu Mathéos, coach des vainqueurs est content : « En compétition, un adversaire faible n'existe pas. Les deux concurrents sont animés par la même ambition. On savait que l'équipe de Ngazidja était éprouvée et affaiblie par la traversée de l'Océan. En 1ère période, on a joué sur la défensive. C'est par la suite que j'ai ordonné aux joueurs de renforcer les actions offensives. Et cela a payé. Je remercie tout le grou-



Belle Lumière de Djoiezi (Photo d'archive)

pe et les supporters. Je pense qu'il est encore prématuré pour parler d'un éventuel titre ». Le calendrier de la phase nationale prévoit six rencontres, repartis en deux matches par prétendant au titre.

Bm Gondet

## FOOTBALL : ELIMINATOIRES COUPE D'AFRIQUE

## Les Cœlacanthes, l'espoir est toujours permis

Le Comité exécutif de la Confédération Africaine de Football, instance dirigée par le successeur de Issa Hayatou, le Malgache Ahmad Ahmad, ajourne la 2e journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations en faveur des équipes qualifiées au Mondial, Russie 2018.

Égypte, Tunisie, Maroc, Sénégal, Nigeria peuvent respirer et renforcer leur préparation. Les protégés du staff technique national, entre autre Amir Abdou et Ben Amir, grincent probablement des dents. Le duel des Cœlacanthes contre les Lions indomptables du Cameroun est maintenu et se tiendra en mars 2018 aux Comores. Les cinq africains mondialistes aborderont la 2e journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations, en juin et juillet 2019, soit dans onze mois. Théoriquement, les chances pour que les Cœlacanthes se qualifient à la phase nationale de la Coupe d'Afrique des Nations 2019 paraissent minces.

Vaincre pour convaincre

Les Comoriens sont logés dans une poule où la Confédération Africaine de Football ne retiendra



qu'un seul prétendant au titre, en dehors des Camerounais, organisateurs. La poule (B) est constituée par Cameroun, Comores, Malawi et Maroc. Il restera alors un seul mais précieux ticket dans cette poule à pourvoir. Il appartient donc aux autres de faire valoir leurs ambitions.

La préoccupation de la Tunisie et de l'Égypte de ne pas présenter en Russie des équipes de tourisme justifie leur demande de report dans le calendrier de la CAF. Ils veulent

disposer suffisamment de temps pour se sacrifier aux entraînements et organiser des matchs amicaux. Malchanceux, Cœlacanthes, Malawi et Maroc ont le visage ridé. Ils doivent faire la différence à partir du 1er trimestre de 2018 pour partager les combats de la phase nationale de Juin et Juillet 2019 au Cameroun.

Bm Gondet

## HABARI ZA UDUNGA

## Raisonnement à l'envers

" Une république est difficile à gouverner, lorsque chacun envie ou méprise l'autorité qu'il n'exerce pas. " Saint-Just.

J'ai l'habitude de rappeler dans ces colonnes, cette histoire d'un vieux de notre quartier, le vieux Adili, qui, à chaque fois que nous abordions les mille et un problèmes des îles de la lune, nous rétorquait par ces mots : Comment voulez-vous résoudre un problème avec des gens qui marchent « tête en bas ? ».

Cette approche avait le mérite de mettre les choses à l'endroit, si l'on peut se permettre cette expression. En effet, quelque soit le jugement que l'on peut avoir, on se doit à la lumière de ce que nous vivons depuis plus de quatre décennies, se dire s'il n'avait pas tort avec son raisonnement à l'envers.

En termes de gouvernance, on est passé progressivement de la situation coloniale à une situation où on est dirigé par des préceptes issus du discours technocratique des institutions internationales. Avec tout cela comporte d'effets collatéraux. Personne n'ignore la violence symbolique des mots.

Mais chez nous cette violence s'accompagne d'une certaine mauvaise foi qui trouve un écho dans notre tradition orale. Dans les îles de la lune nous avons trop tendance à nous occuper de notre nombril, oubliant la plupart du temps que nous faisons partie d'un ensemble, d'un monde qui se globalise.

On dit souvent que ceux qui sont allés étudier à l'étranger, quand ils reviennent au pays, leur « disque dur » se reformate et ils reprennent à leur compte les travers qu'ils dénonçaient au moment de

leurs études. Dans le temps, on disait que les bonnes idées qui animaient ceux qui rentraient au pays, sombreraient au fond de l'eau avec l'ancre du bateau accostant au port.

Il convient donc que chacun ait à l'esprit que la politique est une question de rapport de forces. Et ce qui compte avant tout ici, c'est la force morale, celle d'aller de l'avant face aux incertitudes et aux vicissitudes de la vie.

Tout le monde s'accorde à dire que la stabilité et la paix civile sont les conditions sine qua non pour attirer les investisseurs. Or à y regarder de près, on ne sent pas beaucoup de volonté de part et d'autre pour créer ces conditions. Ceci soulève bien des questions sur le sens que certains donnent à l'engagement politique. Il est temps d'admettre que notre pays est dans une situation qui exige que tous ses enfants prennent la mesure de leurs déchirements.

Pour une très large part, l'état dans lequel se trouve le pays trouve son origine dans notre absence de mauvaise conscience. C'est cette dernière qui en principe amène les hommes et les femmes à s'interroger sur la conséquence de leurs actes et en tirer des leçons. C'est dans ce contexte qu'hier à Mitsamiouli, le chef de l'Etat a fait le parallèle entre nous et des pays de la région comme Maurice et les Seychelles pour montrer que la voie du développement est possible.

Pour cela, nous devons refuser de nous enfermer chaque jour dans des débats stériles dont nous détournons le terrible secret.

Mmagaza

## CINÉMA

## Il était une fois L'Al-Camar

*Menacée d'effondrement, Al-Camar, salle longtemps mythifiée par la jeunesse de la capitale comorienne, est devenue le vestige d'une époque où le cinéma était le seul art transportant son public hors des frontières de l'archipel.*

Comment une société de matériaux de construction, un exportateur de vanille et un notable de Moroni en arrivent à investir dans le secteur du cinéma et du spectacle ? La question mérite un film à elle seule. En tout cas, ainsi débute la grande histoire de la salle obscure aux Comores. Nous sommes dans les années 1960. La Sococom, Société de Construction Comorienne, les établissements Kalfane, l'une des grandes fortunes indiennes du pays, et Saïd Ali Saïd Tourqui, administrateur, rassemblent des cinéphiles et des capitaux pour fonder « Cinéco », la première entreprise de diffusion de films de l'archipel. Dans un contexte colonial, où le cinéma, un art nouveau dans ces îles, apparaît telle une folie petite-bourgeoise.

Très vite, le projet se concrétise sous la forme de trois salles, singulières par leur forme architecturale, synonyme de modernité, construites à Moroni (Al-Camar), Mutsamudu (Al-Qitwari) et Mamoudzou (Al-Pajo), dans trois des îles de l'archipel. Des salles dotées de cabines de projection dernier cri, la plus importante étant l'Al-Camar, avec ses 600 places. Pour l'acquisition des films, « Cinéco » fait alors partie d'un réseau de distribution dans l'Océan indien, comprenant notamment les salles du Ritz à Madagascar, qui pour des raisons historiques, a été depuis les années 1940, l'espace colonial auquel était rattaché l'archipel : Madagascar et dépendances, disait-on...

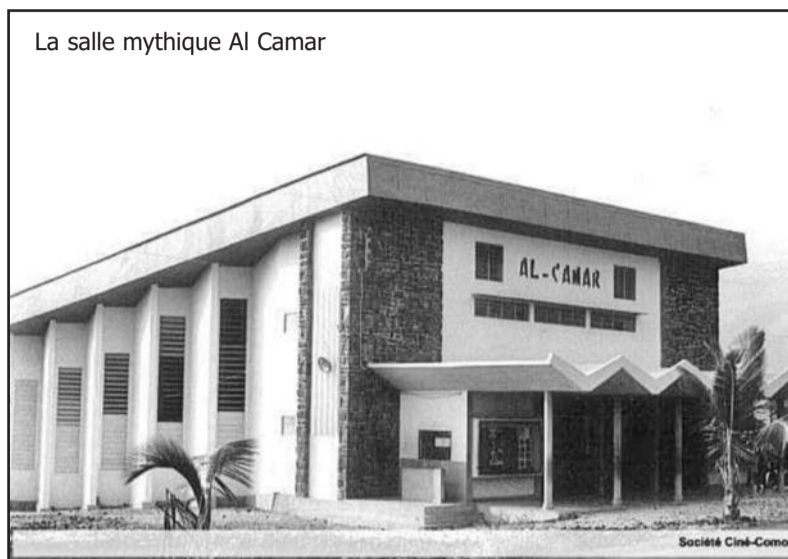
Aux Comores, le public visé par ce projet de salles était bien évidemment, celui des expatriés, nostalgiques d'une vie culturelle métropolitaine. A la même époque, les pères catholiques courent les villages avec des projections du Petit chaperon rouge, de Laurel & Hardy et de Charlie Chaplin. Les mêmes programmes étaient diffusés au ciné club du seul lycée de l'archipel, le lycée Saïd Mohamed Cheikh à Moroni. Avec diffusion d'informations sur le monde, type Gaumont Actualité. L'Al-Camar deviendra cependant le lieu d'évasion, par excellence, de la classe moyenne comorienne. En plus de découvrir un univers culturel inédit à leurs yeux, cette petite-bourgeoisie y découvre le plaisir d'entrer en salle. Jusque-là, les objets culturels (spectacle vivant) étaient présentés en plein air, avec une dimension communautaire fort prononcée.

Les salles nouvellement créées

changent le comportement du public urbain. S'instaure une nouvelle relation au monde du spectacle et du divertissement. Ces salles ne programment pas que du cinéma. Elles conviennent aussi les spectacles du monde culturel associatif. L'Al-Camar compartimente, toutefois, le public, en reprenant, par la suite, les codes de la nouvelle dramaturgie sociale de la capitale. Une répartition spatiale en trois niveaux, calqués sur un modèle de salles, existant sur le continent africain, avec des espaces réservés aux plus démunis, aux plus évolués, aux plus riches. En loge, les fortunés et les actionnaires, en première les cadres et les expatriés, et en seconde les domestiques et les déclassés, en général.

L'Al-Camar va beaucoup influencer sur l'imaginaire de la jeunesse des années 1970 et 1980, la seule aujourd'hui, à disposer d'une culture cinématographique, pour avoir fréquenté une vraie salle obscure et assisté à des projections sur grand écran. Des westerns (Les sept mercenaires, Pour une poignée de dollars, Le train sifflera trois fois,) aux péplums (Hercule, Maciste, Spartacus), en passant par les classiques de Bollywood (Sholay, Seeta aur Geeta, Amar Akbar Antony) et les incontournables chinois (Big Boss, La nouvelle fureur de vaincre, La main de fer), Al-Camar a vu passer un cinéma d'action populaire, où le cinéma français populaire eut aussi son heure de gloire : Le clan des siciliens, Z, Le professionnel...

Autant dire que le 7ème art, en ces temps-là, avait réussi à détrôner



les autres formes d'expression culturelles, à l'exception de la musique. Populaire, le cinéma s'installait au cœur des conversations sur les places publiques et contribuait au vivre-ensemble. On se parlait après les films, on prenait position, pour tel ou tel autre rôle, on se disputait, sur le dénouement des intrigues. Dans la salle, l'atmosphère pouvait être bruyante, les émotions peu contenues, et les bagarres fréquentes. Une dimension collective et distractive du cinéma, dont la série « B » a principalement façonné le regard du public comorien. A l'époque, l'Alliance française projetait Casablanca, L'année dernière à Marienbad et Le Mépris pour un public médusé dans les villages, en compétition avec les projections itinérantes du cinéma Beaugard[1]. Les films d'action s'imposaient en tête d'affiche, annonçant le succès, plus tard, des vidéoclubs.

A la fin des années 1980, le rideau tombe. A l'instar des trois autres salles, Al-Camar a certes continué à accueillir des spectacles vivants, mais le cinéma est vite devenu un vieux souvenir. C'est dire que les Comoriens, qui ont la trentaine, aujourd'hui, n'ont jamais mis le pied dans une vraie salle de cinéma. Ceux qui ont repris la gestion de l'Al-Camar au début des années 1990 se sont désintéressés du cinéma, au profit des concerts de musique. A un moment, ils ont tenté de relancer l'intérêt pour le cinéma avec de la vidéo projection. La vidéo, qui, justement, a contribué à forger un public téléphage, sur canapé, en famille, ou dans des petites salles de quartiers, aux normes de diffusion discutables. Le VHS prépare ce public au DVD, puis aux téléromans.

Il n'est pas exagéré de parler de déclin. Mais le plus grave est la rupture qui sépare les générations de

cinéphiles. Celle qui a en partage la passion du grand écran et le souvenir de ce lieu d'interaction culturelle, et l'autre, qui a grandi devant le petit écran ou dans les projections privatisées des salles improvisées de quartier. Alors que l'Etat comorien semble se distinguer, ces jours-ci, par l'absence d'une politique culturelle, le cinéma a presque disparu des places populaires. Il a fallu attendre la création du Ciff (Comores International Film Festival), pour relancer la problématique des lieux de projection. Le Ciff, qui, depuis 2012, installe une dynamique de projection itinérante.

La « Cinéco », qui n'est toujours pas dissoute juridiquement, malgré la mise en veilleuse de son activité, fit naître chez certains enfants d'anciens actionnaires de nouvelles envies de cinéma. Mais il faudrait réunir la bagatelle d'une centaine de millions de francs pour remettre la salle dégradée à neuf. « Il faut changer tous les sièges, remplacer l'écran et la sonorisation, renouveler les projecteurs », explique le fils d'un des fondateurs de la « Cinéco », Saïd Ahmed Saïd Saïd Ali Saïd Tourqui. S'il assure que les banques sont disposées à accompagner le projet de réhabilitation d'Al-Camar, la promesse de revoir un vrai film dans une salle dédiée n'est pas pour demain. A Mutsamudu, Al-Quitoir a été en partie transformé en hôtel-restaurant, à la surprise de certains de ses propriétaires.

**Kamal'Eddine Saindou**

À partir du 06 nov 2017

# 07 ans, ça se fête !

AB Aviation 7

## Rempportez le lot !

01 billet d'avion à gagner chaque semaine.

### Comment jouer ?

- Ecoutez Hayba FM 91.7
- Participez au jeu "Haraka nandro Bambu" du lundi au samedi à 18H00.
- Soyez le premier à donner la bonne réponse sur les questions posées.
- Proclamation du gagnant tous les samedis.

avec AB Aviation et HAYBA

VISA MasterCard

abaviationcomores www.flyabaviation.com

AB Aviation www.flyabaviation.com

AB Media 102017



## UNION DES COMORES

Unité-Solidarité-Développement

\*\*\*\*\*

**VICE PRESIDENCE CHARGÉE DU MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE, DE L'ENVIRONNEMENT,  
DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME**

**DIRECTION GÉNÉRALE DES RESSOURCES HALIÉUTIQUES**

**PREMIER PROJET DE GOUVERNANCE DES PÊCHES ET CROISSANCE  
PARTAGÉE DU SUD OUEST DE L'OCEAN INDIEN**

**SELECTION DES CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE MONDIALE  
SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET**

**Pour le recrutement d'un Consultant (Bureau) pour l'étude sur les perspectives de création d'un complexe portuaire de pêche industrielle et/ou semi-industrielle au sein de l'Union des Comores**

**Date de l'avis : 20 NOVEMBRE 2017**

1. L'Union des Comores a reçu un don de l'Association Internationale de Développement et du Fond Mondial pour le Développement pour financer le coût du Premier Projet de Gouvernance des Pêches et Croissance Partagée du Sud-ouest de l'Océan Indien et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce fond pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : **étude sur les perspectives de création d'un complexe portuaire de pêche industrielle et/ou semi-industrielle au sein de l'Union des Comores**

**2. Description des Tâches :**

Cette étude ne prendra pas en considération l'éventualité d'un aménagement du port actuel de Moroni et doit couvrir les possibilités ouvertes par chacune des îles de l'Union des Comores.

**2.1 Tâche N°1 :**

Le bureau d'étude devra préalablement étudier la faisabilité économique de la construction et de l'exploitation dans l'Union des Comores, d'un complexe portuaire dédié principalement à la pêche industrielle et/ou semi-industrielle dans le contexte actuel.

1. L'Union des Comores a reçu un don de l'Association Internationale de Développement et du Fond Mondial pour le Développement pour financer le coût du Premier Projet de Gouvernance des Pêches et Croissance Partagée du Sud-ouest de l'Océan Indien et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce fond pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : **étude sur les perspectives de création d'un complexe portuaire de pêche industrielle et/ou semi-industrielle au sein de l'Union des Comores**

**2. Description des Tâches :**

Cette étude ne prendra pas en considération l'éventualité d'un aménagement du port actuel de Moroni et doit couvrir les possibilités ouvertes par chacune des îles de l'Union des Comores.

**2.1 Tâche N°1 :**

**Le bureau d'étude devra préalablement étudier la faisabilité économique de la construction et de l'exploitation dans l'Union des Comores, d'un complexe portuaire dédié principalement à la pêche industrielle et/ou semi-industrielle dans le contexte actuel.**

- Dans l'hypothèse où l'environnement actuel (socio-économique, juridique, politique, etc.) et ne permet pas d'envisager la construction d'un port industriel ou semi-industriel, le consultant devra identifier et détailler les mesures nécessaires à mettre en place et la stratégie à mettre en œuvre au niveau national afin de créer les conditions favorables à cette implantation.

- Dans l'hypothèse où les résultats de l'étude sont favorables à l'implantation d'une infrastructure industrielle et/ou semi-industrielle, le consultant devra préparer une feuille de route détaillée précisant la stratégie à mettre en œuvre, les procédures à élaborer, les études préalables à effectuer, les prérequis, un calendrier d'exécution et toute autre action pertinente permettant d'appuyer le gouvernement de l'Union des Comores dans son choix décisionnel.

3. La DGRH invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, etc.). Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

4. Les termes de références sont disponibles et peuvent être demandés à l'adresse ci-dessous, soit en version physique ou électronique. La durée de la mission est prévue pour 90 jours ouvrables

5. Le Consultant (**bureau d'étude**) sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les **Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale, Janvier 2011 et révisées en juillet 2014.**

6. Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de **Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC)** telle que décrite dans les Directives de Consultants.

7. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations à l'adresse mentionnée ci-dessous du lundi au samedi et aux heures suivantes : du lundi au jeudi : de 8 heures 30 minutes à 14 heures 30 minutes et du vendredi au samedi : de 8 heures 30 minutes à 11 heures 30 minutes

8. Les manifestations d'intérêts doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **lundi 04 Décembre 2017 à 10 heures 30 min Heure locale de Moroni (Union des Comores).**